



## COMITE TECHNIQUE PARITAIRE DE L'INRA - 16 juin 2006

### ----- DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT-INRA

Syndicat National CGT-INRA : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole – Tél : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50 - Mail : cgt@inra.fr  
Document réalisé le 16/06/2006, consultable en intranet : <http://www.inra.fr/intranet-cgt/> – et en internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

**Les textes qui sont soumis à ce CTP, comme le contexte dans lequel ils interviennent, nous semblent lourds de conséquences pour l'avenir, et même la pérennité de l'INRA.**

Profitant des départs en retraite, le gouvernement vient d'annoncer la suppression de 15.000 emplois budgétaires de fonctionnaires, diminuant d'autant les possibilités d'assurer les missions de service public, tout en prétendant dans le même temps favoriser la recherche publique par la création de 1.568 postes. En réalité, il semble que ces postes soient fléchés pour les pôles de compétitivité. C'est avec la même logique que la Direction Générale avait mis en réserve plusieurs dizaines de postes de chercheurs l'an passé.

**D'un côté les pôles de toutes natures, compétitivité, PRES, DGER, ou encore d'autres, et auxquels se rattachent les « opérations structurantes » de la DG, qui ne peuvent qu'aboutir à régionaliser l'activité de recherche.**

**De l'autre la montée en puissance de l'ANR et de la stratégie d'appels d'offres contre le financement pérenne de l'activité de recherche.**

Sous cette double contrainte, quelle place pour un Institut National comme l'INRA, qui entendrait développer sur le long terme et non à 4 ans des recherches à caractère national, fondées sur les intérêts de toute la population et non sur la compétitivité des entreprises ? Quoi que nous dise la Direction, **l'INRA et les autres EPST ne sont-ils pas voués à être très vite confinés à n'assurer que le financement des locaux, des appareillages et des personnels titulaires, sans influencer sur l'orientation ?!**

On aurait pu espérer que la Direction Générale n'accepte pas cette situation et prenne des mesures de défense de l'Institut National. Les mesures prises récemment, comme les textes soumis ici vont en sens inverse, avec une dimension managériale telle qu'on peut se demander où est la Science et la Recherche dans tout cela :

- **Le contrat d'objectifs**, tout entier, n'a qu'un but : mettre en place un système où toute activité serait à court terme, et normée pour répondre à des indicateurs de performance, dont l'un est explicite par rapport à un autre point de l'ordre : le nombre d'unités mises en évolution... comme si cela pouvait être un objectif ! Nous reviendrons plus longuement sur ce contrat et sur la culture de performances dont on veut nous persuader qu'elle serait à la base d'une bonne recherche. Mais ce que vient d'en dire la présidente du Medef, Mme Parisot (13/06/2006) me semble éclairant :

*« Le MEDEF considère comme fondamental que l'Etat ait une véritable politique des ressources humaines. La question n'est pas de faire des additions ou des soustractions mais de trouver les bons indicateurs de performance. De s'interroger service par service en termes d'utilité, de contribution par rapport à des objectifs qui doivent être hiérarchisés. Après l'annonce du gouvernement de ne pas remplacer un certain nombre de fonctionnaires partant à la retraite, il sera intéressant de savoir où il va y avoir des renforcements d'effectifs, où il va y avoir des gains de productivité »*

- **Le texte sur le cycle de vie des unités.** Au-delà de l'administrativisme total qui se dégage de ce texte, il nous avait semblé que le but du groupe de travail était de discuter des garanties qui pouvaient s'appliquer aux personnels en cas de fermeture de leur unité. Nous n'avons pas participé à ce groupe car nous pensions que cela devait se discuter au cas par cas, comme cela a été fait lors de la fermeture de St-Christol-les-Alès ou du Mans, afin de trouver les meilleures possibilités pour les agents concernés.

Ce qui sort de ce groupe de travail n'a rien à voir avec cela, et nous déplorons qu'apparemment la CFDT et la CFTC aient avalisé ce texte. **Il s'agit d'une réorganisation profonde de l'INRA qui est recherchée, où toute unité n'a, de fait, qu'une durée de vie de 4 ans** - quel est le bureaucrate qui pense que l'on peut réellement faire la recherche à échéance de 4 ans ? C'est cohérent aussi avec le refus d'augmenter la dotation de base récurrente, c'est cohérent avec une recherche sur « projet ».

**C'est aussi l'institutionnalisation du rôle des commissions d'évaluation, qui feraient la pluie et le beau temps, sans véritable possibilité de recours.** C'est une épée de Damoclès sur la tête de tous les personnels. La première expérimentation en réel semble d'ailleurs se faire avec les Unités Expérimentales (UE) animales.

- **Nous y reviendrons aussi, mais d'ores et déjà nous demandons que le texte « Cycle de vie » soit retiré et qu'un moratoire soit mis en place sur la restructuration des UE.**
- Enfin, last but not least, les unités se retrouvent dans une **situation extrêmement difficile suite au non-report des reliquats 2005 sur 2006**, ce qui a motivé l'envoi de lettres signées par de nombreux Directeurs d'Unité (DU). La lettre en réponse très ambiguë de Michel Eddi (Directeur Général Délégué) n'a pas levé les doutes : en témoigne la lettre reçue hier d'un de ces DU, faisant état de son désarroi alors que 269.000 Euros ne lui ont pas été attribués !
    - **Nous demandons donc que la DG indique ici explicitement que tous les reports, sans exception, seront ré-attribués aux unités concernées.** Nous demanderons éventuellement un vote sur cette question car si la situation perdurait, dans le contexte en plus catastrophique de S2I finances, cela serait l'équivalent rampant des suppressions de crédits 2004 contre lequel toute la profession s'était mobilisée.

**Nota Bene :** Mme Guillou s'est engagée, le matin, à ce que tous les reports budgétaires 2005 soient faits ; l'après midi, en l'absence de Mme Guillou, M. Eddi, DGD, a expliqué plus tard que la mécanique des reports était compliquée par le nouveau mode de budgétisation (LOLF) - le S2I ne simplifie pas les choses (NDLR) ! Il a ajouté que les reports seraient conduits de manière différente suivant qu'il s'agissait de contrats A, B ou C ou de fonds INRA, avec une volonté de budgétiser ces reports au plus tôt (fin juin pour les premiers concernés, fin juillet, et ?)